



Vers la création d'un réseau Aigle botté

PHOTO CHRISTIAN AUSSAGUEL

Petit rapace forestier peu connu, l'aigle botté suscite un intérêt croissant chez les ornithologues. Un réseau national doit être structuré.

L'aigle botté est un rapace migrateur. Il visite notre pays pour sa reproduction de fin mars à fin septembre. Réputé d'une légendaire discrétion, à la manière de l'autour des palombes, il n'en est rien et l'espèce apparaît, à qui a la chance de découvrir son site de nidification, particulièrement démonstrative. Les nombreux comportements manifestés envers ses congénères, ou d'autres espèces de rapaces, sont en effet souvent spectaculaires et sonores ! Rapace au régime alimentaire très éclectique, l'aigle botté pourrait potentiellement occuper une grande partie de notre pays. Pourtant, il n'habite, à de rares exceptions près, que les zones de moyenne montagne du piémont Pyrénéen et du Massif central, ainsi que les vastes forêts de plaine du Centre et de Bourgogne. Pour sa reproduction, il occupe des espaces forestiers divers mais répondant visiblement à des caractéristiques indispensables à l'espèce qui expliqueraient sa répartition très hétérogène sur le territoire. La qualité des espaces agricoles périphériques aux zones forestières, qui constituent l'essentiel de ses territoires de chasse, tient probablement aussi un rôle majeur. Globalement, c'est un rapace peu

étudié et pratiquement aucune action spécifique de conservation n'est menée actuellement en France. Depuis la récente enquête rapaces, les connaissances sur l'aigle botté ont toutefois largement progressé dans plusieurs de ses bastions : forêt d'Orléans, vallées et gorges du Massif central, département de l'Aude. Un nombre croissant d'ornithologues s'intéresse à cette espèce et le réseau de surveillance des couples s'étoffe.

Développer les actions de suivi et de conservation

L'année 2007, c'est d'abord la pose d'une balise GPS sur une femelle adulte en Corrèze (voir Vie des régions). C'est aussi la rédaction d'une convention entre la LPO Auvergne et l'ONF Allier, afin de minimaliser les problèmes d'échecs dans la reproduction des couples.

L'élaboration d'un plan d'action au niveau national en faveur de l'espèce est également en cours, en étroite collaboration avec l'ONF. Aujourd'hui, les personnes qui travaillent sur l'aigle botté doivent échanger sur leurs connaissances respectives, afin d'affiner la répartition, les effectifs et les dynamiques,

a priori divergentes, des différentes populations de l'espèce. C'est aussi l'occasion de mieux définir son écologie, son régime alimentaire et ses habitats de prédilection. Les causes qui affectent la conservation de l'espèce doivent aussi être identifiées et les solutions trouvées localement pour les neutraliser doivent être partagées. Une coordination à l'échelle nationale s'avère donc indispensable. L'élaboration d'une page internet consacrée à l'aigle botté et l'organisation de rencontres annuelles comme il en existe au sein des autres réseaux (busards, milan royal, vautours, etc.) devront voir le jour.

Ces dernières pourront être un excellent moyen de partager les résultats des enquêtes et suivis particulièrement développés sur certains secteurs, mais aussi de définir ensemble les populations et les aspects de la biologie de l'espèce qui doivent être étudiés en priorité ou encore d'élaborer une stratégie de prospection pour les zones encore mal connues. L'officialisation de ce réseau se fera très bientôt par la LPO Mission Rapaces avec la publication du premier bulletin d'information dédié à l'aigle botté.

Romain Riols – LPO Auvergne